

# FEDERATION FRANCAISE DE BOXE

## PROCES VERBAL DE "BOXE AMATEUR"

### Références de la réunion

N° Réunion		Date			
Saison		Heure		Pays	Dépt
N° Comité					
Lieu					
Salle					

### Organisateur

Club ou Organisateur professionnel	Numéro	Nom

### Encadrement de la réunion

Docteur		Adresse			
N° Licence					
Délégué	N° Licence	Nom	Prénom	Signature	
Chrono					
Pesée					
Présentateur					
(1) Juge/Arbitre 1	N° Licence	Nom	Prénom	SIGNATURE J/A	APTITUDE
(1) Juge/Arbitre 2					
(1) Juge/Arbitre 3					
(1) Juge/Arbitre 4					
(1) Juge/Arbitre 5					

(1) le N° du J/A doit être reporté dans la partie du PV réservée au Jury (voir ci-dessous)

### Observations médicales

Elles doivent obligatoirement être consignées par le médecin de ring en cas de KO, jet de l'éponge, défaites avant la limite (autre que par Ko). Le délégué mentionne les délais de repos sur le livret du boxeur concerné.

### Incidents

Il doit être signalé par le responsable de secteur.

Un rapport circonstancié devra être adressé dans les 48 heures au Comité Régional .

BOXEUR Coin Rouge						BOXEUR Coin Bleu						Décisions				JURY					
N° Licence ou nat.	Nom	Prénom	Club	Visa médecin	Poids	N° Licence ou nat.	Nom	Prénom	Club	Visa médecin	Poids	C ou HC	Phase compet	Reprises	Vainqueur	Sigle	Arbitre N°	Juges N°			
1														x							
2														x							
3														x							
4														x							
5														x							
6														x							
7														x							
8														x							
9														x							
10														x							
11														x							
12														x							
13														x							
14														x							
15														x							
16														x							
17														x							
18														x							
19														x							
20														x							